



## Règlements du programme de parrainage 2010

1. Inscris ton nom sur la ligne « parrain », découpe le formulaire, photocopie-le plusieurs fois; remets-en des copies à beaucoup d'amis(es) **qui doivent le compléter et nous le retourner avec leur chèque pour confirmer leur inscription.**
2. **Nous te rembourserons au minimum  $\pm$  25% du coût de l'inscription de chaque nouveau joueur (se) inscrit(e) au plus tard le 30 juin 2009. En parrainant 4 joueurs (euses) ou plus nous te rembourserons 100% des frais d'inscriptions.**
3. Tu peux parrainer **des jeunes de catégories différentes de la tienne** (plus jeune ou plus vieux).
4. **Tout joueur(es)** (ancien et nouveau) inscrit peut parrainer tout jeune qui n'était pas inscrit à BLRT lors de la saison été 2009.
5. Tu peux parrainer des jeunes des **municipalités avoisinantes** (Bois-des-filion, Lorraine, Rosemère et Terrebonne)
  - Les joueurs de Terrebonne devront être résident du territoire de BLRT à l'intérieur de la région des Laurentides approuvé par baseball Québec.
6. Des copies supplémentaires du formulaire de parrainage sont disponibles sur demande.
7. Ton inscription et celles des joueurs parrainés devront être valides pour avoir droit aux primes du programme de parrainage. (Aucun chèque sans fond ou demande de remboursement)
8. Si par inadvertance, un joueur est inscrit 2 fois avec 2 parrains différents, nous rembourserons seulement le parrain inscrit sur le 1er formulaire que nous aurons reçu. (1ère date de réception).